

COMMUNE DE CHESALLES

PLAN DES ZONES

1 : 5'000

Oron-la-Ville, le 13 mai 1980

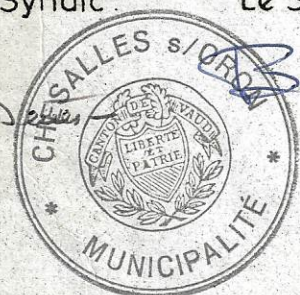
Fr. CORBOZ, géomètre-officiel

Ce plan abroge le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 31 décembre 1963

Approuvé par la Municipalité

le 6 juin 1980

Le Syndic : Le Secrétaire :



Soumis à l'enquête publique

du 14 juin au 13 juillet 1980

L'attestent

au nom de la Municipalité

Le Syndic : Le Secrétaire :



Adopté par le Conseil général

dans sa séance

du 22 août 1980

Le Président : Le Secrétaire :



Approuvé par le Conseil d'Etat

du canton de Vaud

Lausanne, le 28 NOV. 1980

L'attestent Le Chancelier



LEGENDE



Zone de village



Zone de villas et maisons familiales



Zone de constructions d'utilité publique



Zone agricole



Aire forestière



Limite communale



Limite cantonale

